ENQUÊTE PUBLIQUE

Du **16 octobre** au **17 novembre** 2023

Projet éolien de la **Plaine de Balusson**

LETTRE D'INFO N°5 · Octobre *2023*

Photo d'illustration

Eolise est une société spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce au savoir-faire de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans.

L'équipe d'Eolise travaille sur le **développement d'un parc éolien sur les communes de Sainte-Eanne, Salles et Soudan** depuis fin 2017.
De **nombreuses études de terrain** ont été menées sur place par des experts indépendants (ornithologues, paysagistes, acousticiens…) et **ont confirmé la pertinence du projet**. Parallèlement, des **réunions** ont eu lieu **avec les élus locaux** et un **travail d'information** a été mené, avec la distribution de quatre lettres d'information et la mise en ligne d'une page internet dédiée au projet (eolise.fr/projet/plaine-de-balusson).

En **octobre 2023, l'enquête publique débute**. Nous vous rappelons donc, au verso, les informations principales sur le projet ainsi que ses atouts.

HORAIRES DES PERMANENCES

- **Lundi 16 octobre 2023,** de 9h à 12h en mairie de **SAINTE-EANNE**
- **Mardi 24 octobre 2023,** de 8h30 à 11h30 en mairie de **SOUDAN**
- **Jeudi 2 novembre 2023,** de 9h à 12h en mairie de **SALLES**
- **Vendredi 10 novembre 2023,** de 14h à 17h en mairie de **SALLES**
- **Vendredi 17 novembre 2023,** de 13h30 à 16h30 en mairie de **SAINTE-EANNE**

LES ATOUTS DU PROJET

· **6 éoliennes** de 200 m de hauteur totale et **de 5,7 MW** de **puissance unitaire**

· Une **production électrique annuelle** qui couvre **l'équivalent de la consommation de 18 600 foyers** *(chauffage et eau chaude inclus).*

· **Un projet intercommunal** : 3 communes seront concernées, ce qui permettra des retombées économiques pour ces trois territoires.

· Une **zone d'implantation**, des **caractéristiques** et des **mesures** qui **minimisent les impacts sur la faune.**

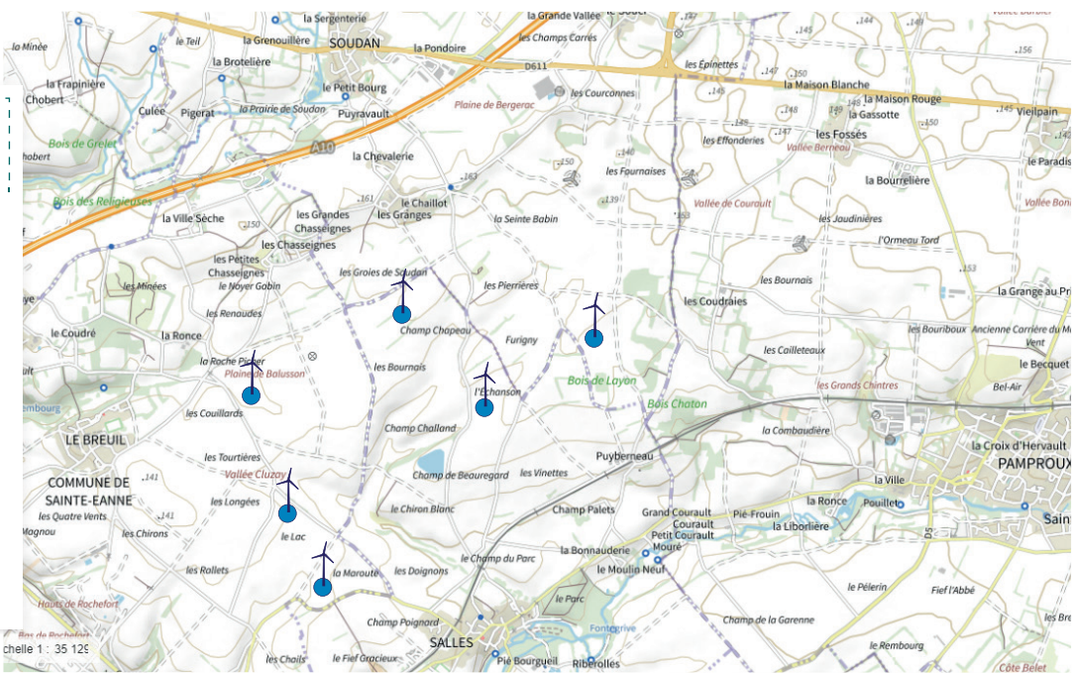

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : www.eolise.fr/projet/plaine-de-balusson/

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : COMMENT Y PARTICIPER ?

Photomontage du parc éolien de la Plaine de Balusson réalisé depuis le hameau de Bellevue, sur la commune de Nanteuil.

Du 16 octobre au 17 novembre 2023, les habitants, élus, commerçants, associations, etc. des communes concernées et ceux résidant dans un rayon de 6 km autour du projet sont **invités à consulter le dossier et participer à l'enquête publique.**
Pour cela, vous pouvez vous rendre **aux permanences du commissaire-enquêteur en mairie**. Le dossier sera consultable intégralement dans les 3 mairies, en préfecture, et sur le site internet de la préfecture.

Vous pourrez **contribuer à l'enquête publique dans les registres d'enquête publique dans les trois mairies,** en envoyant un **courrier adressé à la mairie de Sainte-Eanne** (9 rue du Colonel Bordage 79 800 Sainte-Eanne), ou bien en envoyant un **e-mail à l'adresse pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr.**

Le Préfet rendra ensuite la décision par arrêté préfectoral début 2024.

UN PROJET ADAPTÉ AU TERRITOIRE

Le projet éolien de la Plaine de Balusson s'intègre particulièrement bien aux caractéristiques du territoire.

Situé sur une plaine agricole, **le projet s'inscrit dans la continuité de parcs éoliens déjà existant.** Historiquement, cette zone a même accueilli le première éolienne des Deux-Sèvres ! **Elle présente tous les atouts favorables pour un projet éolien** : plaine ouverte, point haut, zone dédiée à l'éolien dans le document d'urbanisme, etc.

En fin de vie du parc, les parcelles agricoles seront remises en état après **le démantèlement complet des éoliennes** (conformément à la réglementation française).

PRODUIRE SA PROPRE ÉNERGIE... ET EN RÉCOLTER LES FRUITS ?

L'installation d'un parc éolien permet au territoire **d'être acteur de la production d'électricité.**

En effet, nos modes de vie impliquent des **consommations d'électricité de plus en plus importantes, qu'il faut produire localement pour améliorer notre souveraineté énergétique.**

Suite au vote au Parlement de la loi d'accélération des énergies renouvelables, **les collectivités territoriales se doivent d'identifier et de proposer des zones propices au développement des énergies renouvelables.** Le parc éolien de la Plaine de Balusson permettra de répondre à cette nécessité.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI LOCAL

L'installation d'un parc éolien sur un territoire est soumise à différents impôts et **génère donc des revenus** locaux, qui bénéficient ensuite aux riverains.

La fiscalité liée au projet représentera chaque année plus **de 190 000 € pour le territoire** (répartis entres les communes d'implantation et la communauté de communes). **Ces revenus sont annuels et dureront 25 ans,** soit la durée d'exploitation du parc.

Sur le territoire, des **emplois** seront également **pérennisés** et **créés dans différents secteurs**, pendant le chantier puis durant toute la durée d'exploitation, par exemple les emplois locaux de techniciens de maintenance des éoliennes.

QUELLE EST LA PRODUCTION D'UNE ÉOLIENNE ?

La production d'une éolienne **dépend de sa taille, de sa localisation et du vent qui en dépend**, ainsi que de **sa puissance,** ici 5,7 MW.

En moyenne, une éolienne **produit de l'électricité 85% du temps** mais pas toujours au maximum de sa puissance. Le mât de mesure de vent, installé sur site pendant plus de 2 ans, a permis de connaître avec précision les caractéristiques du vent sur le site.

Ainsi sur ce projet, chaque éolienne produira annuellement, **l'électricité pour l'équivalent de 3100 foyers** (soit 7160 personnes).

VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Lucie SIROT · *Cheffe de projet* · Baptiste WAMBRE · *Responsable développement* ·
Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : **l.sirot@eolise.fr**
Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet (lettres d'informations, cartes, photomontages...) sont disponibles en ligne sur notre nouveau site : www.eolise.fr/projet/plaine-de-balusson/

©fanny-b'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost · Ne pas jeter sur la voie publique.